

LE LOGIS DU GRAND CHAMP

- Résidence sociale -
Dispositif d'hébergement d'insertion hors CHRS
du Pays Voironnais

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

2018, une année de transition pour le Logis du Grand Champ

- **39 nouvelles demandes** orientées par la Commission Partenariale d'Orientation (C.P.O.) du Pôle Orientation Hébergement Insertion dont 31 demandeurs originaires du Pays Voironnais.
- **29 ménages entrés** en hébergement.
- **43 ménages hébergés sur l'année** soit 64 personnes au total
- **Un délai moyen pour entrer en hébergement de 47 jours**
- **Un taux d'occupation de la structure de 77 % sur l'année**
- **Une durée moyenne d'hébergement de 17,9 mois**
- **2 situations refusées** par la structure
- **11 refus d'une proposition d'hébergement par des ménages***
- **Une réflexion sur l'accueil de 10 places « Pension de famille »**

EVOLUTION DU DISPOSITIF D'HEBERGEMENT SUR LES CINQ DERNIERES ANNEES

Années	Ménages entrés	Ménages hébergés	Personnes hébergées	Ménages sortis	Durée moyenne d'hébergement
2014	30	61	93	31	12,9
2015	22	52	96	19	12,5
2016	24	58	98	28	15,3
2017	17	46	75	22	14,7
2018	29	43	64	14	17,9
TOTAL	122	260	426	114	

L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE , UNE ETAPE VERS UN RELOGEMENT DE DROIT COMMUN

La résidence sociale : une réponse rapide d'hébergement à des ménages en difficulté pour accéder à un logement .

Cet hébergement a pour objectif de permettre aux ménages hébergés de trouver une solution d'hébergement ou d'accès à un logement de droit commun, adaptée à leur situation. Nous disposons au 31 décembre 2018 de **36 unités d'accueil** pour un total de **49 places**.

Le délai d'attente moyen pour l'entrée en résidence sociale est de 47 jours, le plus court 3 jours et le plus long 98 jours. Il n'est pas lié à l'absence d'hébergement disponible. La mobilisation des ménages concernant l'entretien de préadmission, les démarches à effectuer pour l'entrée (dépôt de garantie, assurance habitation) et les disponibilités des référents sociaux sont aussi des facteurs à prendre en compte.

18 ménages ont refusé une proposition d'hébergement 2 situations n'ont pas été acceptées au Logis du Grand Champ. A noter que cette année, aucune demande n'a été annulée avant la proposition d'hébergement.

Le nombre de ménages hébergés en 2018 (**43**) est à nouveau le plus bas des 5 dernières années et le nombre de personnes diminue également (**64** au lieu de 75 en 2017).

Le nombre d'entrées dans l'année (**19**) a légèrement augmenté. Mais le nombre de sorties (**14**), a lui fortement diminué ,soit – 36%.

Dispositif temporaire 2018	Nombre
Ménages hébergés	43
Ménages présents au 1er janvier	29
Ménages entrés dans l'année	19
Ménages sortis dans l'année	14
Personnes hébergées	64

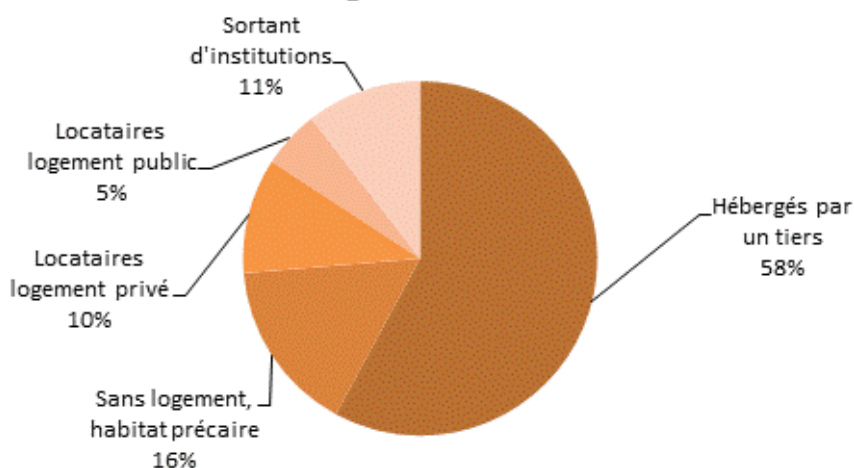
A nouveau, une augmentation des ménages sans logement avant l'entrée en hébergement

La part des solutions d'hébergement chez un tiers continue à augmenter passant de 37 % en 2016 à 50 % en 2017 puis à **58% en 2018**. On note que 16 % des ménages sont sans aucune solution de logement, d'hébergement ou en habitat précaire (caravane, garage) au moment de l'entrée dans la structure.

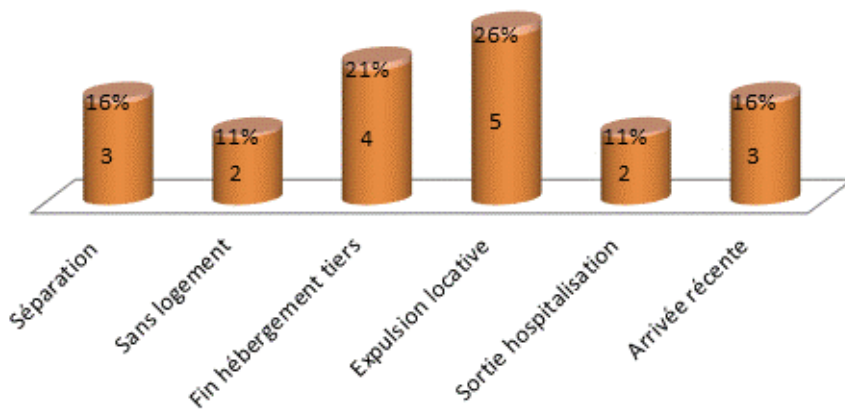
Au total , 85% des demandeurs sont sans logement.

15 % des ménages entrés en hébergement en 2018 étaient locataires d'un logement privé ou public, en diminution, même légère, depuis 3 ans.

Situation résidentielle avant hébergement des ménages entrés en 2018



Motifs d'entrée en hébergement



De plus en plus de situations d'expulsion locative ...

Pour les 19 ménages entrés en hébergement en 2018, l'expulsion locative représente 26% soit 5 situations. Ces expulsions sont souvent liées à une dette de loyer.

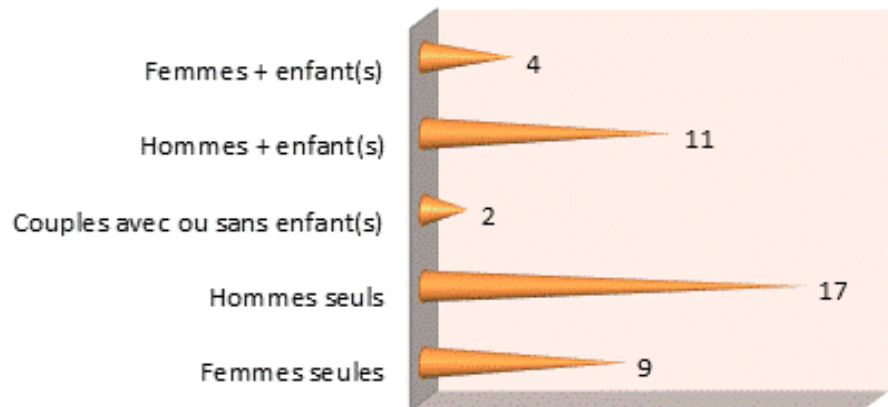
Sinon, l'absence de logement « à soi », sans logement + fin d'hébergement chez un tiers, représente 6 situations, soit 32% des motifs d'entrée.

Toujours une majorité d'hommes seuls dont certains accueillent régulièrement leurs enfants

En 2018, 43 ménages ont été hébergés soit 64 personnes qui se composaient de 29 hommes, 15 femmes et 25 enfants.

La part des **isolés** hébergés (60%) augmente et reste majoritaire. Ce sont surtout des hommes puisqu'ils représentent 65 % du public « isolé », et 40 % de l'ensemble des ménages hébergés en 2018.

17 familles ont été hébergées pour la plupart monoparentales (15) qui sont pour beaucoup des pères (11) exerçant un droit de garde régulier de leur(s) enfant(s). La typologie des logements existante (T1 - T1bis) ne permet pas d'accueillir dans de bonnes conditions des familles au-delà de 3 personnes.



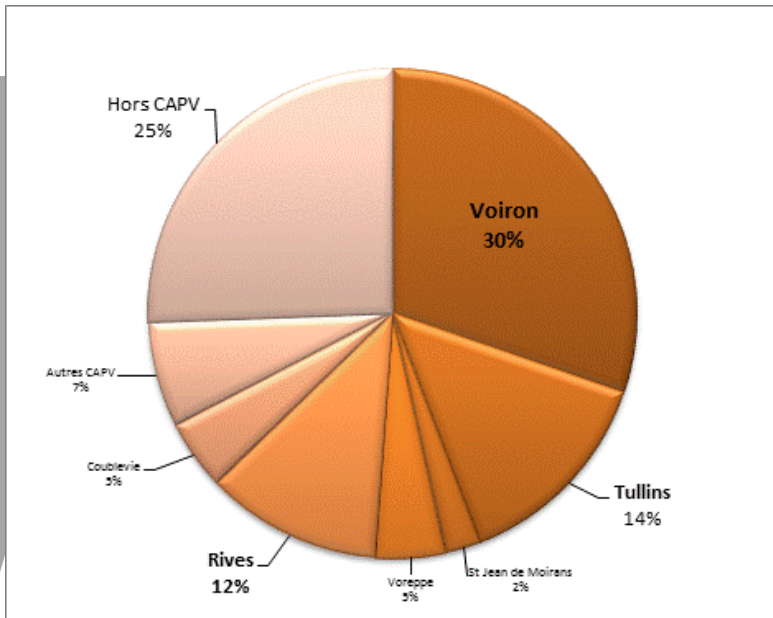
Une paupérisation des ménages hébergés très prononcée...

53 % des ménages sont bénéficiaires de minima sociaux (R.S.A., A.A.H. et A.S.S.) à l'entrée en hébergement, soit 10 points en plus que l'année dernière.

Concernant les ressources liées à une activité, elles restent précaires puisque **seulement 7 personnes, soit 16%** (contre 20% en 2017) ont un contrat de travail : 2 personnes en CDI, 4 en CDD et 1 en mission intérimaire au moment de l'entrée.

Pour les ménages restant, les ressources sont principalement l'allocation d'aide au retour à l'emploi, 7 personnes (16%). A noter que 2 personnes sont à la retraite, en lien avec une demande accrue de personnes de plus de 60 ans.

Ressources à l'entrée des 43 ménages hébergés en 2018	Nombre	%
Minima sociaux	23	53%
Liées au travail	20	47%



Les ménages hébergés originaires du Pays Voironnais toujours largement majoritaires : 75 %...

...même si leur part diminue par rapport à 2017 où ils étaient 82%

La ville de Voiron est toujours la plus représentée (30 %), en augmentation de 2 points par rapport à l'année passée.

L'essentiel des demandes émanent des pôles urbains du territoire.

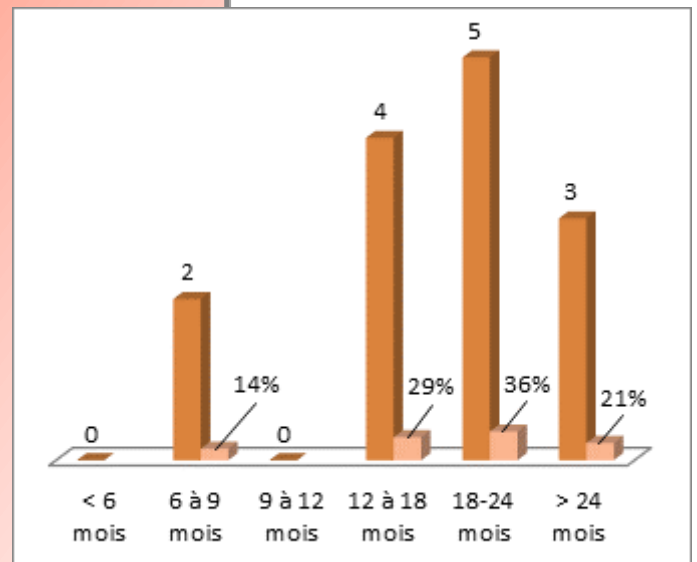
Les demandeurs hors Pays Voironnais sont à nouveau en augmentation : 15% en 2016, 18% en 2017 et 25% en 2018.

Une durée moyenne d'hébergement toujours importante liées à l'accueil de personnes en situation complexe par rapport au relogement

Cette année, les durées de séjour des personnes sorties ont été particulièrement longues, entre 8 mois pour le plus court et 3 ans pour le plus long. On enregistre donc cette année une durée moyenne de 1an et 7 mois.

La très grande majorité des personnes sorties sont restés en hébergement plus d'un an, soit 86%. Ils sont 21% à être resté plus de 2 ans. On peut penser qu'il s'agit d'une année particulière où des personnes ayant une durée d'hébergement « anormalement longue » sont sorties.

Le taux d'occupation de la structure sur l'année est de 77 %. Il a diminué de 2% par rapport à l'année 2017.

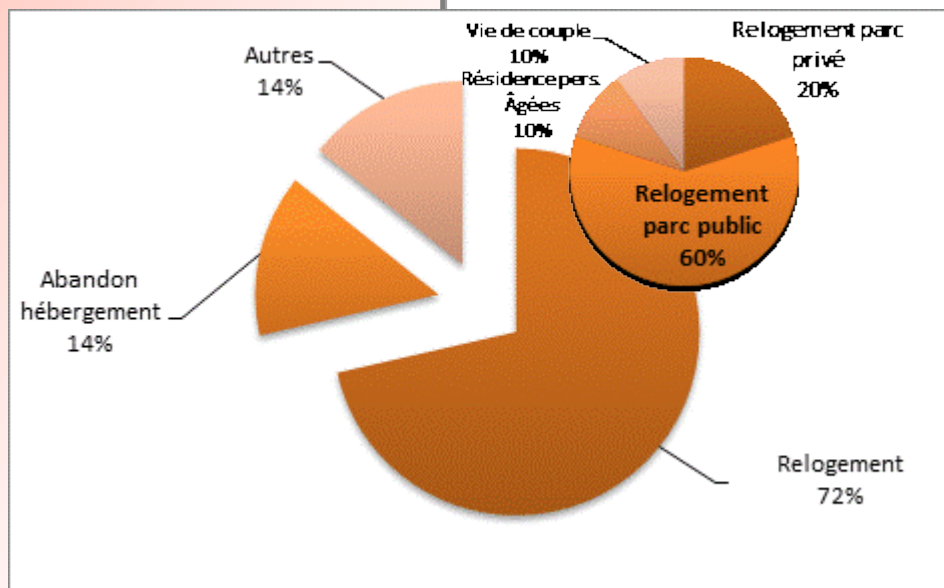


Une solution de sortie qui reste principalement l'accès à un logement social

72% des sorties (soit 10 sur 14) sont des relogements, principalement vers le parc public. Le CLH est le partenaire privilégié pour les ménages hébergés puisqu'il a permis la majorité des relogements.

Nous attendons avec inquiétude 2019 et la fin des POHI et de la commission sociale du CLH, à l'initiative de l'Etat.

Nous constatons à nouveau une diminution du nombre de sorties, 17, contre 22 en 2017 et 28 en 2016. Des situations de plus en plus complexes en résidence sociale ?





VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS



L'équipe de la résidence du Logis du Grand Champ en 2018 :

Salariés	Equipes
Céline Maurin	Administratif
Emmeline Clet	Equipe éducative
Laurence Bobo	Cheffe de service
Mallory Millon	Equipe éducative
Nadine Savio	Equipe éducative
Thierry Ribon	Maintenance
Valérie Dubertrand	Administratif